



FINALE DEPARTEMENTALE  
COUPE DU DISTRICT U13  
2018/2019

SAMEDI 06 Avril à 13H30  
**TERRAIN DE NEUVIC**

*CHAMIERS Ent B*  
*SARLAT B*  
*RIBERAC Ent. B*  
*BERGERAC PERIGORD B*





**FINALE DEPARTEMENTALE  
COUPE DU DISTRICT U13 2018-2019  
06 AVRIL 2019 à NEUVIC**

## DEROULEMENT DE LA JOURNEE

<b>PROGRAMMATION JOURNEE FINALES COUPES U13 Garçons et Filles</b>				
<b>Heure</b>	<b>Terrain 1/2</b>	<b>Terrain 3/4</b>	<b>Terrain 5/6</b>	<b>Salle</b>
9H00	<b>ACCUEIL</b>			
9H30			DEFI CONDUITE Garçons	
10H30	<i>Match 1 Garçons</i>	<i>Match 1 Garçons</i>	DEFI CONDUITE Filles	
10H55	<i>Match 1 Garçons</i>	<i>Match 1 Garçons</i>	DEFI JONGLAGE Garçons	
11H15	<i>Match 1 Filles</i>	<i>Match 1 Filles</i>		
11H40	<i>Match 2 Garçons</i>	<i>Match 2 Garçons</i>	DEFI JONGLAGE Filles	
12H05	<i>Match 2 Garçons</i>	<i>Match 2 Garçons</i>		
12H25	<i>Match 2 Filles</i>	<i>Match 2 Filles</i>		
	<b>REPAS</b>			
13H45				Quiz Garçons et Filles
14H15	<i>Match 3 Filles</i>	<i>Match 3 Filles</i>	<i>Jonglage G. District</i>	
14H40	<i>Match 3 Garçons</i>	<i>Match 3 Garçons</i>		
15H05	<i>Match 3 Garçons</i>	<i>Match 3 Garçons</i>	<i>Match 1 District Garçons</i>	
15H30	<i>Match 4 Filles</i>	<i>Match 4 Filles</i>		
15H55	<i>Match 4 Garçons</i>	<i>Match 4 Garçons</i>	<i>Match 2 District Garçons</i>	
16H20	<i>Match 4 Garçons</i>	<i>Match 4 Garçons</i>		
16H45	<i>Match 5 Filles</i>	<i>Match 5 Filles</i>	<i>Match 3 District Garçons</i>	
17H10	<i>Match 5 Garçons</i>	<i>Match 5 Garçons</i>		
17H35	<i>Match 5 Garçons</i>	<i>Match 5 Garçons</i>		
18H	<b>REMISES DES RECOMPENSES</b>			

## REGLEMENT

### ARTICLE 1 : ORGANISATION

Ces finales sont organisées sous la responsabilité du District et de la Commission Football d'Animation.

Les litiges, réclamations et suites disciplinaires sont examinés à la fin de chaque rencontre par la Commission du Football d'Animation et ses décisions seront sans appel.

Les rencontres seront dirigées par de jeunes arbitres officiels du District. Chaque club devra fournir un arbitre de touche. Le comportement des dirigeants et éducateurs devra être exemplaire et orienté vers le Fair-play.



**FINALE DEPARTEMENTALE  
COUPE DU DISTRICT U13 2018-2019  
06 AVRIL 2019 à NEUVIC**

L'organisation décline toute responsabilité sur les affaires laissées aux vestiaires; elle ne répond pas des vols qui pourraient être commis et conseille aux responsables de prendre toutes les précautions nécessaires.

## **ARTICLE 2 : QUALIFICATION - LICENCES**

Dès l'arrivée des équipes, les responsables devront se présenter au secrétariat pour y déposer la liste des joueurs et Dirigeants. Chaque club doit présenter la liste de ses licenciés, qu'il a imprimée depuis Footclubs, comportant les principaux éléments figurant sur la licence.

Les licenciés U11 et U11F sont autorisés à participer à l'épreuve dans les conditions prévues à l'article 73 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Les U14F ne sont autorisés à participer qu'aux Phases Départementales et Régionales, dans les conditions prévues à l'Article 155 des Règlements Généraux de la F.F.F.

**ATTENTION : Pour cette finale départementale une équipe B ne peut pas utiliser de joueur qui a participé au 2ème tour de la Coupe de la Dordogne U13 avec son équipe A. Cette règle ne s'applique pas si son équipe A joue la Finale du « FESTIVAL FOOT U13 PITCH » ce jour-là.**

## **ARTICLE 3 : SYSTEME DE L'EPREUVE**

Le Règlement du Football à 8 sera appliqué.

Les équipes seront opposées selon une formule Championnat (3 rencontres)

## **ARTICLE 4 : CLASSEMENT**

Le classement est établi par addition de points cumulés match après match en fonction du barème suivant :

- 4 points pour un match gagné
- 2 points pour un match nul
- 1 point pour un match perdu
- 0 point pour un match perdu par pénalité ou par forfait

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, il est tenu compte, dans l'ordre :

- a) du classement aux points des rencontres jouées entre elles par les équipes ex-aequo concernées;
- b) de l'épreuve de jonglerie.

## **ARTICLE 5 : DUREE DES RENCONTRES**

La durée des rencontres est fixée à 1 fois 20 minutes

## **ARTICLE 6 : EPREUVE DE JONGLERIES**

1. Toutes les Équipes présentes à la Finale participent à l'épreuve de Jongleries.
  - a. Cette épreuve départagera les Équipes dans tous les cas prévus au Règlement.
  - b. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats chiffrés ne seront pas communiqués avant la fin de la compétition.
2. Il sera tenu compte du Total des 8 meilleurs résultats, sur les 12 participants de chaque Équipe, sur l'ensemble des contacts (Pieds et Têtes).
  - a. Limitation à **50** contacts Pied Droit, **50** contacts Pied Gauche et **50** Têtes, sans surface de rattrapage. **Départ de jonglerie obligatoirement au sol sauf pour les contacts à la tête**
  - b. Un essai supplémentaire est accordé pour le maximum non atteint.





# DISTRICT FOOTBALL DORDOGNE-PERIGORD

BP 201 - 24052 PERIGUEUX CT CEDEX 9

Tél : 05-53-07-06-11 - FAX : 05-53-07-06-40

## FEUILLE DE PRESENCE - FINALE COUPE DISTRICT - U13

**CLUB :**

N°	NOM ET PRENOM DES JOUEURS	NUMERO DES LICENCES	Essais	JONGLERIES			SCORES RETENUS			Total
				PIED Droit (50 max)	PIED Gauche (50 max)	TETE (50 max)	Pied Droit	Pied Gauche	Tête	
1			1							
			2							
2			1							
			2							
3			1							
			2							
4			1							
			2							
5			1							
			2							
6			1							
			2							
7			1							
			2							
8			1							
			2							
9			1							
			2							
10			1							
			2							
11			1							
			2							
12			1							
			2							

<b>NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE</b> -----  _____ <b>NOM ET PRENOM DE L'ARBITRE ASSISTANT</b> -----	<b>NUMERO DE LICENCE</b> -----  _____ <b>NUMERO DE LICENCE</b> -----
---	---

<b>Total 8 Joueurs</b>	
<b>Total 9 Joueurs</b>	
<b>Total 10 Joueurs</b>	
<b>Total 11 Joueurs</b>	
<b>Total 12 Joueurs</b>	

*Signature du Responsable :*